

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de Cantal,

Registre 1^{er}

N° 25.

SIGNALEMENT.

Le Sr *Holier* (Auguste-Antoine)
Baulanger
natif de *H. urage*
demeurant à *H. urage*
allant à *Madrid*
âgé de *35* ans, taille d'un mètre
67 centimètres

cheveux *châtain* front *découvert*
sourcils *châtain* yeux *gris-bleu*
nez *petit* bouche *moyenne*
barbe *châtain* menton *roud*
visage *ovale* teint *peu coloré*.

SIGNES PARTICULIERS.

PIÈCES DEPOSÉES :

La Demande.

FAIT à *Aurillac*, le *18 mars*-1850.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

St. mair Le 18 mars 1850

Monsieur le préfet.

J'ai l'honneur de vous informer que le signalement
du Sr. Jussat est tel qu'il est tenu sur le passeport
ci inclus, il se propose d'aller à Madrid en Espagne
exercer la profession de boulanger, il a été libéré du
service militaire par son numéro, c'est pourquoi il vous
prie monsieur le préfet de lui délivrer un passeport
pour le rendre à sa destination.

Avec monsieur le préfet l'assurance de ma
parfait considération Le maire de St. mair

Moisset

Monsieur le préfet du Cantal